

UNECE Ministerial Conference on Ageing LEON 6- 8 novembre 2007

Réunion débat du 8 novembre : DE NOUVELLES PERSPECTIVES : UN VIEILLISSEMENT ACTIF

Avant de répondre à la question : comment favoriser un vieillissement actif (article 12 de la déclaration politique de Madrid), il faut se poser la question de celle de sa définition, en effet si l'on postule que le vieillissement doit être « actif », c' est donc, à contrario, que l'on récuse un vieillissement « passif » Le terme de passivité a une connotation péjorative, surtout dans nos sociétés, où il est de bon ton, si l'on veut réussir, de montrer un activisme forcené...

Derrière cette évocation d'une vieillesse passive, c'est toute la représentation négative de la vieillesse qui existe dans nos sociétés qui se profile, et, à ce titre, l'intervention ce matin de Madame Szabo, représentante de la Hongrie, a été particulièrement éclairante : les vieux : inutiles parce qu'improductifs, les vieux : incapables de s'adapter au monde moderne, les vieux qui sont une charge, du fait de leurs dépenses de maladie ou de dépendance, sur les jeunes générations au travail.

Or donc, il peut y avoir dans ce souhait de vieillissement actif, quelque chose comme une injonction à « rester dans le coup », à ne pas décrocher de la vie active ; les vieux seraient en quelque sorte sommés d'apporter leur part de productivité dans ce monde difficile à la recherche d'une croissance suffisante...

Bien sûr, sans nier les réelles et lourdes contraintes économiques et budgétaires que connaissent actuellement nos sociétés, on ne peut rester à ce premier degré d'interprétation, aussi le plan international de Madrid sur le vieillissement élaboré en 2002, s'est il donné de plus vastes ambitions (Art 5), qui vont dans le sens de permettre à chacun de vieillir dans la sécurité et la dignité. Or, cela n'est possible, nous le savons bien, qu'en permettant à chaque personne, tout au long de sa vie, et singulièrement pour ce qui nous occupe aujourd'hui, à la fin de sa vie, de participer pleinement à la vie dans la Cité.

Alors, existe-t-il des perspectives nouvelles qui pourraient favoriser ce vieillissement actif ?

Sans doute, y a-t-il quelque élément de réponse dans l'émergence progressive dans le monde d'un nouveau cycle de vie.

Notre vie, en effet, s'est radicalement modifiée par rapport à ce qu'elle était il y a peu de temps encore, quelques décennies.... Ainsi, rappelons-nous, si l'on prend l'exemple de la France, à l'époque où a été créée la retraite à 65 ans, la durée moyenne de vie était de 62,5 ans et il ne restait, en moyenne, à ceux qui la prenaient, qu'une espérance de vie à 5 ans.... (Aujourd'hui, dans les pays de l'OCDE, l'espérance de vie à la naissance est de 81 ans pour un homme et 84 pour une femme).

Il y avait alors un âge pour étudier et se former à un métier, puis un autre qui débutait avec l'entrée dans la vie active et qui menait d'un seul tenant jusqu'à la retraite, souvent dans la même entreprise; et la vie s'achevait plus tôt qu'aujourd'hui, avant que les processus de sénescence ne la grèvent de handicaps ou que ne surviennent des maladies dégénératives (comme la maladie d'Alzheimer, qui symbolise sur elle toute notre peur de la vieillesse).

Présentation du Docteur Anne-Marie TAHRAT- Direction Générale de l'Action Sociale –FRANCE

Par ailleurs, la vie professionnelle s'est rétrécie (pour certains, la retraite peut être plus longue que la vie professionnelle...) car les jeunes entrent tard et avec difficultés sur le marché du travail, les dispositifs de préretraite, qui ont été mis en œuvre par les pouvoirs publics, pour diminuer le chômage des jeunes (et qui n'ont malheureusement pas atteint ce but) ont fait sortir et continuent de faire sortir plus tôt de la vie active, et il peut encore paraître à certains chefs d'entreprise, plus économique de « mettre les seniors sur la touche » que de faire les adaptations nécessaires pour les maintenir dans l'emploi, mais la raréfaction des compétences dans de nombreux secteurs d'activités va limiter ce phénomène, sans compter les engagements des pays de l'Union Européenne aux sommets de Stockholm et de Barcelone. La France pour sa part a traduit ces engagements par le « Plan national d'action concerté 2006-2010 » passé entre le ministère du travail et les partenaires sociaux et qui vise notamment à repousser l'âge effectif de passage à la retraite, actuellement de fait à 58 ans chez nous alors qu'il est officiellement à 60 ans.

Aujourd'hui, le cycle de vie est tout autre : il n'y a plus un âge pour étudier, mais on doit pouvoir le faire tout au long de sa vie, de l'enfance tout d'abord avec l'école, puis lors de la vie professionnelle et jusqu'à la retraite, grâce à une gestion prévisionnelle des compétences revisitée (mettre en rapport le coût - bénéfice d'un plan de formation de tous les salariés quel que soit leur âge et celui des licenciements anticipés...) mais aussi post-professionnelle, tout au long de ce surplus de vie potentiellement active générée par le gain d'espérance de vie en bonne santé.

On peut également prévoir que la durée de vie au travail va augmenter, pour des raisons sociales et économiques, soit individuelles : (carrières hachées par des périodes de chômage ou de temps partiel, qui feront que les retraites seront insuffisantes, c'est déjà le cas pour de nombreuses femmes qui en plus ont cumulé des congés maternités et n'ont pu s'investir dans l'entreprise autant que les hommes), soit collectives, pour conforter les régimes de protection sociale, basés sur le travail.

Le démographe et biologiste Shripad Tuljapurkar, professeur à l'université de Stanford, a souligné l'impératif économique pour nos sociétés de s'adapter à l'allongement de la vie, il annonce que la retraite à 80 ans pourrait même être envisagée en 2060...(le « bouchon est peut être poussé un peu loin ».....Mais la prospective est difficile en la matière, et en effet si nous partons à la retraite à 65 ans, qu'allons nous faire des trente ans qui nous restent à vivre ? La majorité des « plus en forme » va peut être vouloir rester en activité, soit en exerçant des métiers différents, soit avec un système flexible, avec des périodes en alternance, s'arrêter une année par exemple et reprendre ou avoir une activité à temps partiel...

Ce nouveau cycle de vie a, par ailleurs, fait apparaître des périodes nouvelles, pour ainsi dire de transition : ainsi on a pu parler « d'adulcescence » (contraction entre les mots adolescence et adulte) qui, s'il fait surtout référence à un comportement (codes vestimentaires ou de langage) recouvre bien le temps que mettent les jeunes adultes pour s'autonomiser par rapport à leurs parents (on reste chez papa-maman, car on ne peut payer un loyer n'ayant pas décroché un travail ou n'ayant qu'un travail précaire, la durée des études est plus longue également, mais toutes ces modalités d'articulation des études et de l'entrée sur le marché de l'emploi varient selon les pays européens), il y a aussi une autre nouvelle période de transition: la « période senior » entre la retraite et la vieillesse, période où l'on est « physiologiquement » jeune, mais considéré comme « socialement » âgé.

Si le cycle de vie se répartit en différentes périodes, le « vieillissement actif » concerne tous les âges, la vieillesse n'est que la dernière étape du cycle. Le vieillissement est un processus évolutif qui démarre dès la fin de l'enfance (de la croissance) et sans vouloir nier les pertes et les deuils, le déclin n'est pas la seule voie ouverte à l'organisme qui avance en âge, il peut récupérer, s'adapter, développer un certain nombre de ses facultés grâce à une plasticité

Présentation du Docteur Anne-Marie TAHRAT- Direction Générale de l'Action Sociale –FRANCE
persistante et à des ressources qui demeurent utilisables jusqu'à la fin de la vie, surtout si l'environnement est favorable (Art 1).

Pour atteindre cet objectif de vieillissement actif, Madrid a indiqué qu'elles pourraient être les mesures à prendre :

Ce peut être par exemple :

- encourager les employeurs à adopter, par rapport à la capacité de production des travailleurs âgés, une attitude favorable qui les conduise à maintenir ces travailleurs dans l'emploi
- encourager les personnes âgées à participer ou à continuer de participer à la vie culturelle, politique et sociale
- ou encore, à créer un environnement favorable au bénévolat pour tous les âges etc..

Or, si l'on peut inciter, voire réglementer, pour allonger la durée de la vie professionnelle (bien que cela ne soit pas chose aisée, car cela va à l'encontre de l'évolution historique, portée par les luttes syndicales du XX siècle, qui ont toutes été dans le sens de la diminution du temps de travail), il est encore plus difficile de changer les mentalités et d'inciter les populations, et à fortiori les populations vieillissantes, à participer pleinement à la vie politique, sociale ou culturelle. Cela ne se décrète pas, et objectivement on peut dire que seul un petit nombre des gens y parviennent. En effet, que constate-t-on ? Que les seniors qui ont des activités ou qui prennent des responsabilités à la retraite sont les mêmes qui le faisaient avant la retraite. Pour citer Malraux : « Certaines vieillessees sont vides, mais ces vies étaient déjà vides auparavant », c'est-à-dire que ce qu'on constate à la retraite n'est souvent que le reflet de toute une vie (la construction de soi débute tôt dans la vie, qu'éprouve-t-on : estime de soi ou sentiment d'inutilité ?)

Qu'elles sont donc les conditions pour une bonne implication des personnes vieillissantes dans la cité?

Elles sont multifactorielles, on peut citer notamment :

- Les conditions socio-économiques, déterminantes, ainsi que le niveau d'études. Chaque époque , chaque société a son lot d'exclus (de l'instruction, du logement, de l'emploi, de la santé..), les humiliés n'ont ni l'envie, ni le courage d'apparaître sur la scène sociale, de se montrer à l'autre, et la solitude et l'isolement aggravent la précarisation.
- Un autre élément est décisif, il a à voir avec la vie professionnelle : a-t-elle été satisfaisante ? Et surtout avec la fin de la carrière, comment l'a-t-on vécue ? Une « mise au placard », un licenciement brutal, une mise en retraite anticipée non désirée vont souvent couper net toute envie de s'investir dans la société à la retraite. A contrario, celui qui partira en retraite serein, avec le sentiment d'avoir été au bout de son projet professionnel, qui aura pu transmettre son expérience ou son savoir-faire aux plus jeunes de l'entreprise sera sans conteste dans de meilleures dispositions d'esprit pour s'investir dans le bénévolat ou la vie locale.
- Mieux vaut préparer également son passage en retraite et se préparer aux bouleversements qu'elle va créer : On n'en a pas toujours conscience, parce que l'arrêt des activités professionnelles donnent d'abord en général un sentiment de liberté, de grandes vacances prolongées, certains parlent même de lune de miel , et la période d'euphorie peut durer un an ou plus, puis le vide apparaît, si l'on n'a pas pris soin de préparer son projet de vie post-professionnel, la dépression peut s'ensuivre ou des problèmes de santé qui en sont

Présentation du Docteur Anne-Marie TAHRAT- Direction Générale de l'Action Sociale –FRANCE

l'expression. C'est pourquoi, en France dans notre « Plan national Bien vieillir 2007-2009 », élaboré conjointement par le ministère chargé de la santé et le ministère chargé de la jeunesse et des sports (aujourd'hui réunis), les sessions de préparation à la retraite sont privilégiées.

- Enfin, comme l'a souligné Madrid, un environnement favorable est essentiel. A ce titre, notre plan national « Bien vieillir » met l'accent sur le rôle fondamental des collectivités territoriales en la matière, et il a prévu pour les villes un label intitulé « Bien vieillir - Vivre ensemble » conçu pour valoriser les initiatives intéressantes. Les villes constituent un niveau de proximité très opérationnel et il est remarquable que les politiques locales développées dans tous les domaines (plans de déplacements, plans d'urbanismes, rénovation de l'habitat, animation sociale etc.), qui sont conçues en intégrant la préoccupation de l'avancée en âge, sont également favorables pour la qualité de vie, la sécurité, et la participation à la vie de la cité du reste de la population (personnes handicapées, mères avec des petits enfants, jeunes etc..)
C'est ce même constat d'ailleurs qui a déterminé l'Organisation Mondiale de la Santé à publier un guide mondial des « Villes amies des aînés », dont nous parlera Louise Plouffe présente dans ce panel.

Pour conclure: on voit que le vieillissement actif est conditionné d'une part par une prise de conscience individuelle sur son propre projet de vie, et d'autre part, par la construction d'un environnement favorable tant au niveau professionnel que sociétal, qui vient atténuer, voire gommer les difficultés liées à l'âge qui peuvent subsister malgré une bonne hygiène de vie, alimentaire et d'activité physique.

La question est en fait de faire émerger les conditions « d'un mieux vivre ensemble » et par « ensemble » on peut extrapoler jusqu'à inclure les générations passées qui nous ont léguées tous les objets, techniques, idées et savoir qui sont les nôtres aujourd'hui et les générations futures auxquelles il faudra assurer la transmission de ces richesses, fonction de témoignage et de transmission pour laquelle les personnes âgées sont également si importantes.

○○○○○